

# Hongrie: le symptôme d'une dérive

**Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, fort de sa majorité, conduit résolument son pays vers une « démocratie illibérale », avec des attaques très larges contre l'Etat de droit. Face à des valeurs européennes clairement bafouées, que fait et que peut faire l'Union européenne ?**

Marie-Christine VERGIAT, membre du comité national de la LDH

**S**i l'origine de la construction européenne a été largement économique (le traité de Rome n'évoquait que la sauvegarde de la paix et de la liberté), les choses ont évolué et le respect de droits fondamentaux est peu à peu entré dans les textes. En témoignent notamment l'adoption de la Charte européenne des droits fondamentaux et sa consécration par le traité de Lisbonne, avec même valeur que les traités, l'intégration dans lesdits traités d'un article 2 qui définit les valeurs européennes<sup>(1)</sup> et d'un article 7 prévoyant des mécanismes de prévention et de sanction en cas de violations desdites valeurs. Pourtant, le fossé n'a depuis cessé de se creuser entre la théorie et la pratique. La situation en Hongrie l'illustre malheureusement parfaitement.

Depuis son retour au pouvoir en avril 2010, Viktor Orban<sup>(2)</sup> a engagé la Hongrie dans ce qu'il a appelé la « *démocratie illibérale* ». Bénéficiant d'une majorité, sans cesse renouvelée, dans un système monocaméral de deux tiers à la Diète, il peut faire ce qu'il veut tant au plan constitutionnel que législatif, et il ne s'en prive pas.

## Toujours plus de réformes et de lois liberticides

Dès la fin décembre 2010, les médias ont été sa première cible avec une loi les soumettant à l'arbitraire d'un organisme, dont les cinq membres affiliés au Fidesz<sup>(3)</sup> peuvent leur infliger de lourdes sanctions financières en cas d'atteintes « à l'intérêt public, à l'ordre public ou à la morale » (notions non définies). Dans le même temps, plus de mille-six-cents journalistes et professionnels de la société audiovisuelle publique (MTVA) ont été licenciés et des amis du Premier ministre ont racheté nombre de médias privés, notamment régionaux. Effet immédiat: nombre de journalistes se sont autocensurés.

Au même moment, un nouveau découpage favorisant les zones rurales dont le Fidesz flatte le conservatisme a permis à V. Orban

d'asseoir sa majorité parlementaire sans avoir à rassembler beaucoup plus de 50 % des suffrages exprimés.

La Constitution a été réformée pour asseoir ce nouvel ordre ultraréactionnaire avec le retour à des « valeurs traditionnelles »: racines chrétiennes et « histoire millénaire » du pays, affirmation du mariage seulement entre un homme et une femme, protection de la vie « dès son commencement », octroi de la citoyenneté par le sang<sup>(4)</sup>, etc.

Dans le même temps, un grand ministère aux « Ressources humaines » a mis sous sa coupe le secteur éducatif et culturel en diffusant le roman national d'une grande Hongrie éternelle n'ayant cessé d'exister que sous le joug de l'URSS; Miklos Horthy, régent du royaume de Hongrie de 1920 à 1944, a été réhabilité, et son rôle dans l'extermination des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale minimisé<sup>(5)</sup>.

Les droits des femmes ont été dégradés, au mépris du principe d'égalité: rejet de la convention d'Istanbul contre les violences faites aux femmes, restriction de l'avortement, retour à leur rôle de mères de famille... Même chose avec les droits des personnes LGBTQI+ avec la suppression de l'union homosexuelle (adoptée en 2008) et le vote, en juin 2021, d'une loi sur la « protection de l'enfance » dont les dispositions sont semblables à celles de la loi russe sur la « propagande antigay » et assimilent presque homosexualité et pédocriminalité.

(1) Dont la démocratie, l'Etat de droit et le respect des droits de l'Homme.

(2) V.Orban a déjà été Premier ministre de 1998 à 2002. Il a commencé sa carrière comme libéral mais a très vite amorcé une longue dérive populiste.

(3) Parti créé en 1988, il devient sous la houlette de V.Orban de plus en plus national, conservateur et populiste.

(4) Plus de 3,5 millions de représentants des minorités hongroises, jusqu'alors citoyens des pays voisins, ont acquis la nationalité hongroise et pu voter aux élections.

(5) Cinq-cent-soixante-cinq-mille juifs hongrois ont été exterminés durant la Deuxième Guerre mondiale.

**« Les droits des femmes ont été dégradés: rejet de la convention d'Istanbul contre les violences faites aux femmes, restriction de l'avortement, retour à leur rôle de mères de famille... Même chose avec les droits des personnes LGBTQI+, avec la suppression de l'union homosexuelle. »**



Dès la fin 2010 les médias ont été la première cible de Viktor Orbán. Plus de mille-six-cents journalistes et professionnels de la société audiovisuelle publique (MTVA) ont été licenciés et certains des amis du Premier ministre ont racheté nombre de médias privés, notamment régionaux.

Même logique en matière fiscale : l'impôt progressif sur le revenu a été remplacé par un taux unique et la fiscalité sur les entreprises a été allégée, tandis que sur le plan social, outre la restriction du droit de grève et la facilitation des licenciements, une criminalisation de la pauvreté a été instaurée : obligation de travailler pour bénéficier d'une allocation analogue au RSA, pénalisation du sans-abrisme et de la mendicité, « carceralisation » de l'hébergement d'urgence au motif qu'il vaut mieux être en prison plutôt qu'à la rue.

Tous les ingrédients d'un régime autoritaire bafouant l'Etat de droit et les valeurs qui vont avec ont été mis en place et si cela fonctionne, c'est grâce à un système de clientélisme et à une instrumentalisation du débat public basée sur la fabrique de boucs émissaires : les étrangers bien sûr<sup>(6)</sup>, les Roms de façon « traditionnelle »<sup>(7)</sup>, la Commission et plus largement l'UE, décrite comme « hostile » à la Hongrie. Mais, au-dessus de tout, on trouve le milliardaire George Soros, véritable bête noire de V. Orbán, régulièrement accusé de tous les maux tel le lancement d'un plan visant à islamiser l'Europe au motif que la fondation du milliardaire finançait des ONG contestant les politiques migratoires hongroises<sup>(8)</sup>. V. Orbán menace aussi de fermeture l'université d'Europe centrale fondée par le milliardaire en 1991 (dans laquelle V. Orbán a fait ses études).

Dès lors, il n'est pas étonnant que la Hongrie et son leader soient devenus un modèle pour nombre de leaders d'extrême droite

(6) Sans cesse pointés du doigt alors même que la Hongrie est un des pays européens qui en reçoit le moins. V. Orbán s'est mis en travers de tous les plans européens et veut même aujourd'hui renvoyer des Ukrainiens dès lors qu'ils ou plutôt elles ne viennent pas d'une zone en guerre.

(7) La Hongrie est un des pays européens où ils sont le plus discriminés.

(8) En 2017, une nouvelle loi visant les ONG a été votée, traitant d'agents de l'étranger les associations recevant des fonds extérieurs.

(9) Voir, de la même autrice, « La lente dérive droitière du Parlement européen », n° 206, juillet 2024 ([www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2024/07/DL206-Monde-1-La-lente-dérive-droitière-du-Parlement-européen-1.pdf](http://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2024/07/DL206-Monde-1-La-lente-dérive-droitière-du-Parlement-européen-1.pdf)).

(10) Voir notamment les atteintes à l'indépendance judiciaire.

(11) 370 voix « pour », 249 voix « contre » et 82 abstentions.

(12) Cet article est symbolique même si sa portée doit être relativisée (la sanction maximum est le retrait temporaire du droit de vote dans les instances européennes).

(13) Laquelle a été condamnée par la CJUE mais le projet de loi pour la rendre conforme, déposé à la Diète, n'a toujours pas été examiné.

(14) Les fonds hongrois, dont 7,5 milliards d'euros du fonds de cohésion sociale, gelés en 2022, seront débloqués sous quelques conditions. V. Orbán sait utiliser son droit de véto, notamment en menaçant de s'opposer aux fonds destinés à l'Ukraine... Une nouvelle procédure a par ailleurs été lancée le 18 septembre 2024 par la Commission européenne, annonçant qu'elle allait réduire les prochains paiements de l'UE en faveur de la Hongrie pour non-paiement par Budapest d'une amende de deux-cent-millions d'euros ([www.facebook.com/story.php?story\\_fbid=953509673470223&id=100064335986450&rdid=LkA9jFFyn55z6Brh](https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=953509673470223&id=100064335986450&rdid=LkA9jFFyn55z6Brh)).

(15) Cour européenne des droits de l'Homme.

dans l'UE et qu'ils aient réussi mettre en place, après les dernières élections européennes, un nouveau groupe parlementaire dénommé « Patriotes pour l'Europe » qui a ravi la troisième place au groupe des Conservateurs des amis de Giorgia Meloni<sup>(9)</sup>. Au vu de ce triste inventaire (qui est loin d'être complet)<sup>(10)</sup>, il faut se demander pourquoi les institutions européennes n'ont pas pu enrayer ces dérives.

## Une réaction de l'UE en demi-teinte

Le Parlement européen (PE) n'a cessé d'alerter sur les dérives hongroises et a voté de nombreux rapports et résolutions dénonçant les menaces sur la démocratie que faisaient peser les atteintes aux droits fondamentaux et à l'Etat de droit. En 2013 notamment, un rapport a été adopté<sup>(11)</sup>, dénonçant « la tendance systématique et générale [de la Hongrie] à modifier son cadre constitutionnel et juridique », « incompatible » avec les valeurs européennes et susceptible d'aboutir « à un risque manifeste de violations graves de ces valeurs ». Si cela renvoie bien aux termes de l'article 7 des traités permettant de lancer la procédure d'infraction contre les Etats (cf. ci-dessus), cela n'a été fait qu'en 2017<sup>(12)</sup>, sous la pression du PE au moment de l'adoption de la loi hongroise sur les ONG<sup>(13)</sup>. La Commission dispose pourtant de nombreux outils (demande de clarifications, procédure d'infraction, saisine de la Cour de justice de l'Union européenne-CJUE, mises en demeure...) mais si elle en a utilisé certains, c'est souvent tardivement et pas systématiquement. Certains éléments législatifs ont pu être modifiés mais souvent à la marge, quand ils ne sont pas revenus sous une autre forme et sans effet réel sur les lignes directrices des politiques hongroises qui bénéficient toujours largement des subsides européens, malgré l'instauration d'un nouveau mécanisme sur la conditionnalité des fonds européens au respect des valeurs européennes<sup>(14)</sup>.

En vérité, V. Orbán a longtemps été protégé par le Parti populaire européen (PPE), dont il a été vice-président (le Fidesz n'en a été suspendu qu'en 2019 et n'en est plus membre que depuis 2021). Mais de surcroît ces valeurs européennes sont également bafouées par la quasi-totalité des Etats à des degrés divers, comme le montrent le nombre croissant de décisions de la CEDH<sup>(15)</sup> visant les Etats de l'Ouest de l'UE, dont la France, ou les accords internationaux passés avec des pays qui bafouent totalement les droits fondamentaux comme l'Arabie saoudite, l'Egypte, ou la Tunisie...

Toutefois, quand l'UE veut vraiment sanctionner un de ces Etats (ou du moins l'en menacer), elle sait le faire, comme on le voit en matière économique et budgétaire. On peut donc rêver d'une UE au sein de laquelle la Commission européenne ferait respecter aussi bien les valeurs de démocratie, d'Etat de droit et de droits de l'Homme. Encore faut-il que la volonté politique existe... ●